

DOSSIER DE PRESSE

INNOVER

POUR LA SANTÉ
DANS LES TERRITOIRES



GROUPE
vyv

Partenaires santé innovations et territoires



Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4^e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, **le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.**

À propos de VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement.

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et d'accompagnement (VYV³) a pour ambition de **développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires.** Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV³ compte 30 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

www.groupe-vyv.fr



Le groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie

La direction des politiques sociales (DPS) concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents :

- **les retraites** - 3,9 millions de pensionnés, soit un retraité sur 5 en France, et 7,5 millions de cotisants, retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France, retraites complémentaire et additionnelle des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques ;
- **la formation professionnelle** - Mon compte formation et droit individuel à la formation des élus (Dif élus) ;
- **le handicap** - plateforme de services Mon parcours handicap et insertion professionnelle des personnes handicapées (Fiphfp) ;
- **le grand âge et la santé.**

Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

caissedesdepots.fr



Le Groupe VYV et la Caisse des Dépôts créent l'Assist (Association innovation, santé et territoires) pour identifier et soutenir les projets d'innovation en santé dans les territoires et faciliter leur réalisation

Le Groupe VYV, par l'intermédiaire de son offre de soins et d'accompagnement (VYV³) et la Caisse des Dépôts, acteurs majeurs de la santé et du développement territorial, associent leurs savoir-faire, moyens et expertises pour **identifier, soutenir puis accélérer et répliquer le déploiement de dispositifs innovants en faveur de l'accès à la santé dans les territoires.**

Cette logique a été expérimentée en 2020 dans l'accompagnement de trois projets pilotes conduits ensemble en Pays de la Loire, Hauts-de-France et Bourgogne-Franche-Comté. Le Groupe VYV et la Caisse des Dépôts souhaitent aujourd'hui **aller plus loin et pour développer la méthodologie**, elles se dotent d'un véhicule associatif, ouvert à de nouveaux acteurs : **l'Assist**, association d'intérêt général, créée le 17 mars 2021.

Lors d'une conférence de presse, les statuts de l'**Association innovation, santé et territoires (Assist)** sont officiellement signés par Stéphane Junique, vice-président délégué du Groupe VYV et président de VYV³ et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, en présence de Michel Yahiel, directeur des politiques sociales du groupe Caisse des Dépôts et Didier Herveaux, directeur général de VYV³. Michel Yahiel devient président de l'Assist et Stéphane Junique, vice-président de l'association.

assist



GROUPE
vyv

Partenaires santé innovations et territoires

“

Notre ambition est de conjuguer nos savoir-faire et de travailler conjointement au service des acteurs des territoires, des professionnels de santé, des patients mais aussi au bénéfice du système de santé.

Stéphane Junique,
vice-président délégué du Groupe VYV,
président de VYV³
et vice-président de l'Assist.

”

“

En facilitant et en accélérant le déploiement d'innovations en santé dans les territoires, nous entendons contribuer à une amélioration profonde et pérenne du système de santé français.

Michel Yahiel,
directeur des politiques sociales
du groupe Caisse des Dépôts
et président de l'Assist.

”

Un constat commun : face à l'ampleur des besoins, la réalisation de projets de santé innovants doit être facilitée tant au plan administratif et financier qu'au plan technique

Le partenariat entre le Groupe VYV et la Caisse des Dépôts a été initié en 2019 sur la base de convictions communes et de constats partagés que la crise sanitaire n'a fait que renforcer.

Réduire les inégalités territoriales de santé

Les déserts médicaux et les inégalités territoriales d'accès aux soins sont flagrants notamment dans les villes de taille moyenne et dans les espaces ruraux. Il existe actuellement des besoins très importants pour les populations de ces territoires, notamment dans l'accès aux soins de premier recours (soins primaires et de proximité).

En octobre 2020, la Mutualité française a fait paraître la 4^e édition de l'Observatoire sur l'accès territorial aux soins et les conclusions sont édifiantes : si la demande de soins est en constante augmentation en raison de l'accroissement et du vieillissement marqué de la population (les plus de 60 ans représentent 27 % de la population), ainsi que du développement des pathologies chroniques (augmentation de 40 % en dix ans), pour autant l'offre médicale reste disparate alimentant un accès inégal aux soins.

En effet, les médecins spécialistes sont concentrés dans les grands pôles urbains : Paris (626 spécialistes pour 100 000 habitants), Rhône (280) et Alpes-Maritimes (277) ; tandis que des départements comme l'Eure, la Meuse, l'Ain et la Mayenne affichent entre 70 et 80 médecins pour 100 000 habitants. **Les déserts médicaux se sont multipliés ces dernières années**, notamment dans le centre et le nord-ouest de la France, et dans certaines communes d'Île-de-France.

En 2018, 7,4 millions de personnes soit plus d'un dixième de la population (11,1 %) vivent dans une commune où l'accès à un médecin généraliste est limité (contre 7,6 % en 2012).



Mettre l'innovation et le numérique au service de l'accès aux soins

Pour faire face à ces enjeux, plusieurs lois dont celle du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé tendent à répondre aux attentes de la population : promotion des projets territoriaux de santé avec la généralisation des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), réforme des études en santé (suppression du numerus clausus), développement de l'offre en proximité...

Les nouvelles technologies offrent de nombreuses opportunités de prise en charge, autour d'une exigence forte : mettre en réseau les opérateurs en santé de proximité et d'excellence autour de parcours fluides, gradués, coordonnés et intelligibles pour les professionnels comme pour la population. Une tendance largement accélérée sous l'effet de la crise sanitaire.

Accélérer l'initiation et le développement de projets sur les territoires

Toutefois, les acteurs de santé, s'ils ont une réelle volonté d'élaborer des projets innovants, ont très souvent **besoin d'appui en ingénierie** ou **d'un accompagnement poussé** pour leur permettre de **mener à bien leurs initiatives en proximité**.

C'est fort de ce constat que dès 2019, la Caisse des Dépôts et VYV³ (l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV), ont décidé d'entamer une collaboration afin de servir l'intérêt général, et d'associer leurs atouts et leurs savoir-faire, en santé et en développement territorial, pour faciliter la réalisation des projets de santé innovants en proximité.

Une ambition : faciliter, accélérer et répliquer des dispositifs innovants en santé dans les territoires

Faciliter l'accès à la santé, au plus près des territoires, en misant sur l'innovation, le numérique et la coordination des acteurs : telle est l'ambition à l'origine du partenariat entre le Groupe VYV et la Caisse des Dépôts. Ce partenariat repose sur l'alliance du savoir-faire du Groupe VYV en matière d'offre de soins et d'accompagnement mutualiste, d'une part, et des compétences en matière de développement territorial et d'appui financier de la Caisse des Dépôts, d'autre part.

Après une première phase de collaboration expérimentale conduite tout au long l'année 2020, qui a d'ores et déjà débouché sur des projets concrets (voir ci-dessous) et démontré toute la pertinence de ce partenariat, les deux acteurs ont souhaité aller plus loin, en créant une association commune : l'Assist (Association innovation, santé et territoires).

Une association commune d'intérêt général, avec deux modes d'action principaux

Les objectifs de l'Assist ? **Susciter et soutenir la mise en œuvre d'initiatives, locales ou régionales ; accélérer leur déploiement puis faciliter leur réplification dans d'autres villes, départements ou régions.** Les projets et initiatives sont sélectionnés selon des critères de réponse aux problématiques de santé, de territorialité de l'action et d'innovation technologique ou organisationnelle.

L'association se positionnera à terme comme une plateforme ouverte à d'autres opérateurs souhaitant jouer un rôle de proximité et de solidarité contre la désertification médicale, porter des démarches innovantes, soutenir des actions en faveur de l'aide aux aidants, favoriser l'accès à la télémédecine et l'égalité des chances en matière sanitaire...

Concrètement, l'association Assist proposera deux modes d'action, qui consisteront à :

- répondre aux besoins d'ingénierie et d'accompagnement des projets par des solutions telles que l'aide à la maîtrise d'ouvrage, la mise à disposition de personnel, le soutien à l'organisation logistique...
- s'appuyer sur ce savoir-faire et diffuser les initiatives territoire par territoire, en s'inspirant des meilleures pratiques et innovations déjà initiées ou déployées avec succès ailleurs.



Une association pour soutenir, accompagner, faciliter et non se substituer aux acteurs de terrain

Si l'Assist a pour objets de **fédérer les professionnels de santé et les collectivités qui le souhaitent et de coordonner leurs actions**, l'association ne vise pas à se substituer aux acteurs existants, mais plutôt à **les accompagner et à s'y associer afin de se positionner, ensemble**, en tant que **collectif auprès des pouvoirs publics**, de faciliter les interactions à l'échelle locale (comme avec les agences régionales de santé ou les conseils départementaux, par exemple) et leur apporter tout le soutien nécessaire.

La gouvernance de l'association sera organisée ainsi :

- **un conseil d'administration paritaire** avec des représentants des 2 entités fondatrices, la Caisse des Dépôts et VYV³ (l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV) ;
- **une présidence tournante** assurée par les deux structures.

Le financement sera porté à parité par VYV³ et la Caisse des Dépôts, à hauteur de 500 000 € chacun, soit 1 million d'euros (fonds constitutifs de l'association). **Les projets seront financés dans un cadre pluriannuel.**

Trois projets concrets majeurs, pilotés en partenariat, déjà concrétisés en 2020

Le choix de la création de l'Assist par la Caisse des Dépôts et le Groupe VYV s'appuie sur la réussite **de trois expérimentations engagées en 2020**. Cette première phase de partenariat a été bénéfique car elle a permis de démontrer les synergies possibles entre le réseau du Groupe VYV et celui de la Caisse des Dépôts : le programme **Action cœur de ville**, initié par le gouvernement en faveur de la redynamisation de 222 centres-villes de villes moyennes, dont la Banque des Territoires est partenaire, s'est parfaitement articulé avec l'expertise en santé des collaborateurs du réseau VYV³, présents sur l'ensemble du territoire hexagonal.

Une expérimentation de télémédecine dans des Ehpad bourguignons

Le projet consiste à mettre en œuvre des dispositifs médicaux connectés et des téléconsultations non programmées dans un espace dédié au sein de trois Ehpad de la Mutualité française Bourguignonne-SSAM, membre de VYV³ (Auxonne, Selongey, Sombornon). L'objectif est d'évaluer les impacts de la télémédecine en Ehpad, notamment pour la réduction du recours aux dispositifs de prise en charge en urgence. Ce projet prend principalement appui sur l'expertise de MesDocteurs, solution de télémédecine du Groupe VYV, et bénéficie de l'accompagnement financier du partenariat avec la Caisse des Dépôts pour le montage du projet et l'évaluation, réalisée en collaboration avec le Centich, (centre d'expertise national au service du développement et l'usage des technologies pour l'autonomie et la santé). L'expérimentation a démarré en février 2021.

ARIANES : un réseau de pointe en neurosciences et en imagerie médicale dans les Hauts-de-France

Le projet ARIANES a pour vocation d'organiser, à l'échelle des Hauts-de-France, un réseau innovant de recherche, d'enseignements mais aussi de diagnostics et traitements dans le champ des neurosciences en développant des activités d'imagerie médicale de haut niveau, couplées à l'intelligence artificielle. À terme, avec l'association de nombreux acteurs et établissements de la région, ce réseau deviendrait un pôle d'excellence nationale.

La Caisse des Dépôts et le Groupe VYV contribuent fortement à l'émergence et à la concrétisation du projet sur les plans administratif, fonctionnel et financier.

Un service médical de proximité à Cholet

Ce service vise à répondre aux besoins de patients privés de médecins traitants dans la ville de Cholet et de ses environs, et permet des consultations de soins urgentes non programmées.

Ce projet s'appuie sur le succès d'une initiative menée dans la ville de Laval par VYV³ Pays de la Loire depuis plus de trois ans : un centre médical de proximité proposant des permanences médico-sociales et des consultations menées par des médecins retraités volontaires encadrant des internes en fin d'études.

En lien avec les objectifs de la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Action cœur de ville », cette initiative est aujourd'hui répliquée à Cholet, en partenariat avec la Ville et avec le soutien de la mutuelle La Choletaise, membre de VYV Partenariat, afin de lutter contre la désertification médicale croissante dans cette zone urbaine et de faciliter l'accès à un médecin traitant pour des milliers d'habitants de l'agglomération.



Le SMP a ouvert ses portes le 1^{er} mars 2021 au sein de la Tour Emeraude.

Pour en savoir plus, scannez le QR code.



2021 :

5 projets présélectionnés

En 2021, **5 projets** ont été présélectionnés et seront accompagnés par l'association, ses fondateurs et des partenaires, afin de garantir leur succès :

1

L'installation d'un nouveau service médical de proximité, en essaimage de ceux de Laval et de Cholet, pour l'accès aux médecins traitants dans les territoires sous-denses. L'Assist intervient en facilitation du dialogue entre acteurs locaux.

2

La construction d'un pôle Santé innovant portant du multi-équipement en santé (un centre de santé, un tiers lieu d'apprentissage et d'innovation, une résidence santé, une crèche...). L'Assist accompagne le projet sur l'analyse de faisabilité, l'ingénierie et la modélisation économique.

3

La mise en place de solutions de télémédecine de spécialité itinérante en zone sous-dense, avec un appui à l'investissement et à l'évaluation dans le cadre du partenariat entre le Groupe VYV et la Caisse des Dépôts.

4

Le montage d'un incubateur de start-up en e-santé en associant acteurs publics et privés de santé.

5

Un dispositif de dépistage des vulnérabilités afin de prévenir la perte d'autonomie à l'aide d'une application dédiée et adaptée aux enjeux de la santé connectée. L'Assist sera en appui sur l'ingénierie au pilotage du projet, dans la mise en place d'une plateforme de coordination de repérage et suivi des fragilités, en coordination du dispositif et en co-financement d'actions individuelles et collectives.



CONTACTS

■ Groupe VYV

Isabelle Poret

Responsable du département relations presse

Tél. 06 37 97 20 17

Email : isabelle.poret@groupe-vyv.fr

Audrey Danten

Attachée de presse

Tél. 06 37 74 04 36

Email : audrey.danten@groupe-vyv.fr

■ Caisse des Dépôts

Charlotte Pietropoli

Attachée de presse

Tél. 06 71 10 91 34

Email : charlotte.pietropoli@caissedesdepots.fr

Marie-Caroline Cardi

Attachée de presse

Tél. 06 38 53 97 67

Email : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

